

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

MORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

FOURBERIES CHINOISES

Plus abondent les détails relatifs à la période qui a précédé la sanglante et abominable tragédie dont la Chine est le théâtre, plus il devient évident que dès longtemps le crime était prémédité par les membres les plus autorisés du Tsung-li-Yamen et par l'impératrice douairière, exerçant sa cruelle et implacable action sur l'immense surface du Céleste-Empire.

Dès le premier jour, le complot pour la destruction des Européens a été ourdi dans les conditions mêmes où il n'a cessé de se développer et de grandir.

C'est une sorte de « Sainte Ligue » qui, avec les sociétés de Boxers a été organisée sous le patronage et à l'instigation du pouvoir central sur tous les points de l'Empire Chinois.

De longue date plusieurs représentants de la diplomatie européenne et notamment notre ministre à Pékin s'étaient doutés de la gravité du péril, mais comment le conjurer?

En intervenant brusquement ne s'exposait-on pas à avancer l'heure du massacre sans avoir tout fait pour essayer d'y soustraire les Européens résidant loin de la capitale, dans les provinces lointaines où étaient établis des missionnaires, des commerçants, des industriels.

Les ministres et les conseils européens, en attendant l'arrivée de forces suffisantes dont l'envoi risquait de précipiter la pire catastrophe, ne pouvaient donc user de trop de circonspection, de trop de prudence. Les succès obtenus par notre consul général au Yunnan, M. François, qui réussit à ramener sains et saufs au Tonkin ceux de nos nationaux dont il avait la charge prouvent l'exactitude de cette assertion.

Ce qui, de l'avis de tous ceux qui connaissent la Chine pouvait être de plus dangereux c'était de paraître engager la lutte sans forces suffisantes pour l'entreprendre.

S'il y eut un acte malheureux, par exemple, ce fut l'appel à Pékin d'une petite troupe de marins européens, insuffisante pour défendre les légations, mais suffisante pour offrir l'apparence d'une résistance armée et, après leur écrasement, d'une sorte de victoire qui, grossie outre mesure, devait dans tout l'empire, surexciter le fanatisme de ces immenses peuplades, les plus atrocement cruelles qu'il y ait sous la voûte des cieux.

Que l'Europe ne se laisse pas arrêter par le flot de dépêches contradictoires qui déconcertent et troublent l'opinion. Qu'elle marche sans hésitation, en hâtant ses armements et en s'appuyant avec plus d'activité que jamais à frapper un grand coup, pour empêcher le renouvellement, à courte échéance, des forfaits qui viennent de surprendre et d'épouvanter le monde.

A. B.

EN CHINE

Les ministres sauvés

Le ministre de Chine à Paris vient de communiquer à M. Delcassé un édit impérial daté du 18 juillet, transmis le 21 par le vice-roi de Nankin :

« 21 juillet 1900. Décret impérial du 22 de la lune (18 juillet). — Depuis un mois, à l'exception du ministre d'Allemagne qui a été assassiné par des gens du peuple rebelles, dont nous prescrivons actuellement avec sévérité la recherche et la punition, tous les autres ministres étrangers sont protégés par la Cour avec sollicitude et heureusement sont sains et saufs. »

La date de cette communication est du 21 juillet (25 de la lune).

Cette dépêche, a été reçue, on le comprend avec joie par toute la France.

Depuis plusieurs jours déjà, les dépêches étaient de plus en plus alarmantes; toute heure apportait des détails horribles sur d'épouvantables massacres d'Européens.

Aujourd'hui, paraît-il, tous ces télégrammes sont démentis.

M. Pichon et les Européens seraient sains et saufs.

Et cependant, faut-il même à cette heure où de tous côtés parviennent de rassurantes nouvelles ajouter foi absolue aux dernières dépêches?

Avant de se réjouir, ne doit-on pas attendre confirmation officielle?

Certes, nous souhaitons vivement que les vies de nos concitoyens soient saines et sauvées; mais malgré tout, est-ce qu'un doute ne peut pas encore torturer les cœurs?

INFORMATIONS

Election législative

Une élection législative a eu lieu dimanche dans la deuxième circonscription de Niort. En voici les résultats :

Inscrits, 15,287; votants, 11,061.
MM. Gentil, rép. gouvern (élu) 5,977 voix.
Toulant, rép. méliniste 2,763 id.
Thiébaud, nationaliste 2,226 id.

Il s'agissait de remplacer M. de La Porte, décédé.

Les nationalistes comptaient remporter un succès à Niort.

Déroulède de Saint-Sébastien encourageait fermement la candidature de l'ami Thiébaud.

Un échec est venu prouver aux nationalistes que le pays ne veut plus d'eux.

Sauront-ils comprendre la leçon?

Réunion nationaliste à Niort

Plusieurs Blessés

Le comité nationaliste avait organisé vendredi à Niort, une réunion privée où M. Thiébaud, candidat, et plusieurs orateurs devaient prendre la parole.

Douze cents personnes environ se sont rendues à l'appel: il a été impossible aux orateurs de prendre la parole, les huées, les sifflets éclatants de tous les côtés, dans la salle.

Ensuite on en vient aux coups, les assistants se battent entre eux à grands coups de canne. C'est une mêlée épouvantable. Après une demi-heure de vacarme, M. Georges Thiébaud, exaspéré, se lance dans la foule. Il reçoit plusieurs coups de canne, le sang coule; on le transporte à son domicile, où les docteurs Fayard et Bellot lui donnent les soins que réclame son état.

Une deuxième dépêche de Niort dit que M. Thiébaud a reçu un coup de canne sur la tête et que le sang a jailli abondamment; néanmoins les médecins déclarent que la blessure est sans gravité.

Le comité Thiébaud a fait placarder des affiches disant que son candidat a reçu des coups de couteau.

Le colonel Bougon

Après avoir pris le commandement du 3^e spahis sur le champ de manœuvres de Batna, le colonel Bougon a adressé au régiment un ordre du jour dont voici le texte à titre de document :

« Officiers, sous-officiers, brigadiers et spahis.

« J'ai quitté le 1^{er} cuirassiers, le cœur navré, mais la conscience tranquille. S'il pouvait exister une atténuation à cette disgrâce, ce serait l'honneur de commander l'un de ces beaux régiments de spahis, sentinelles avancées de la France vers l'Extrême-Sud. Je vous salue et j'envoie mon salut à vos camarades de Biskra, Bou-Hadjar et Aïn-guettar. Vous pouvez compter sur ma bonté et ma justice. Vous m'obéirez en tout ce que je vous commanderai, pour le bien du service et pour l'exécution des règlements militaires. C'est la formule légale de la discipline; elle s'impose aux chefs comme aux subordonnés. »

L'Affaire Max Régis

Samedi ont commencé devant la cour d'assises du Var, les débats de l'affaire Max Régis prévenus avec onze co-accusés du triple délit de rébellion armée, violence aux agents, tentatives d'assassinat au lendemain de la rentrée de Dreyfus en France.

On se souvient, en effet, que Max Régis voulant être pris au sérieux, essaya de renouer à Alger, à la villa Bon Accueil l'équipée de Guérin au fort Chabrol.

L'affaire occupera plusieurs audiences: il y a 33 témoins à charge et plus de 60 à décharge.

A la recherche du duc des Abruzzes

La plus grande inquiétude règne à la cour d'Italie, sur le sort du duc des Abruzzes, neveu du roi Humbert, qui a entrepris, il y a un an, un voyage d'exploration au pôle Nord. Depuis cette époque, on est sans nouvelles du duc des Abruzzes et de ses compagnons.

En partant le jeune prince avait dit qu'il ferait parvenir des nouvelles de l'expédition dans le courant du mois de mai dernier.

Ce silence persistant finit par alarmer la famille royale et il vient d'être décidé qu'une expédition italienne partirait à la recherche des hardis explorateurs. Cette expédition sera dirigée par le capitaine Bade, qui est familiarisée avec les régions du pôle Nord. Le navire partira le 1^{er} août.

Militaires factieux

On télégraphie de Chambéry que dans la soirée du 16 juillet des lieutenants du 97^e de ligne ont crié dans les rues, à plusieurs reprises, « A bas Loubet! A bas Loubet! »

Dès qu'il a eu connaissance de l'incident, le général André, ministre de la guerre, a fait demander des renseignements très complets sur cette affaire.

Est-ce le Ballon d'Andrée

Le Journal dit avoir reçu d'un correspondant l'information suivante, que nous reproduisons sous toutes réserves :

« New-York 21 juillet.

« Les débris du ballon d'Andrée auraient été trouvés par des Indiens dans les forêts du Canada.

« Au printemps dernier, des Indiens ont, en effet, trouvé les restes d'un ballon naufragé au milieu d'un amas inextricable d'engins de toutes sortes en pleine forêt. Dans la nacelle du ballon se trouvaient trois hommes, dont un seul encore vivant. Le malheureux supplia les Indiens de le tuer, ne pou-

vant plus résister aux souffrances qu'il éprouvait, et les Indiens l'achevèrent.

» La Compagnie d'Hudson croit que ce ballon est celui d'Andrée.

La Corrida de Deuil

Le vif incident qui a marqué le 4 juin dernier les courses de taureaux à Deuil, s'est dénoué vendredi devant le tribunal correctionnel de Pontoise. On se souvient qu'avant la corrida, un étudiant suédois, M. Yvan Agueli, qu'accompagnait Mme Huot, a tiré deux coups de revolver sur un groupe de toréadors qui se rendaient en voiture aux arènes. L'un d'eux, M. Laborda, fut blessé au bras. Agueli a fait la déclaration suivante :

« J'étais venu à Deuil avec l'intention préméditée de faire un éclat, qui pût avoir pour effet d'interdire les courses. J'ai tiré sur la voiture des toréadors sans viser personne et je m'y suis décidé en voyant que la foule faisait une ovation à ces gens là. Je suis un partisan convaincu de l'interdiction des courses de taureaux; j'ai une horreur toute instinctive contre ces spectacles barbares que je considère comme une honte pour la civilisation et c'est un but purement religieux qui m'a fait agir. »

Le tribunal a rendu un jugement aux termes duquel M. Yvan Agueli est reconnu coupable de voies de fait sur la personne du toréador Laborda. Il est, en conséquence, condamné à trois mois de prison et 200 fr. d'amende, mais attendu qu'il existe dans la cause des motifs d'atténuation et que les renseignements fournis sur le compte du prévenu sont des plus favorables, le tribunal fait à l'étudiant suédois application de la loi Bérenger, mais pour la peine de l'emprisonnement seulement.

Accident de voiture

M. Camille Pelletan a été samedi victime d'un accident de voiture. En sortant du ministère de la guerre, le fiacre dans lequel il se trouvait a été culbuté par un omnibus à trois chevaux, au coin de la rue Saint-Dominique et du boulevard Saint-Germain.

Une des roues du fiacre lui a passé sur les jambes: l'accident n'aura heureusement pas de suites graves, mais il nécessitera un repos de quelques jours.

Un train nouveau modèle

On vient de faire des essais sur la ligne de Baltimore-And-Ohio-Railway, entre Baltimore et Washington, qui ont donné de forts beaux résultats. Quarante milles (environ 61 kilomètres), ont été franchis en 37 minutes 30 secondes. A un moment donné, le mille a été couvert en 41 secondes. Sur une autre partie de la ligne, 8 milles ont été couverts en 6 minutes.

La locomotive pesait 51 tonnes et était attelée à six grandes voitures. La particularité de ce train, nouveau genre, est que l'inventeur, M. Adams, s'est surtout appliqué à supprimer tout ce qui pouvait donner une résistance quelconque à l'air. Le devant de la locomotive ressemble à l'avant d'un navire et le train, dont les voitures sont très rapprochées, à un long serpent. Le bout de la dernière voiture est également en pointe, afin d'éviter l'aspiration. Tous les objets, aussi bien en dehors qu'en dedans, qui offrent la moindre prise d'air, sont supprimés dans la mesure du possible naturellement. En plus, l'inventeur a installé devant la locomotive un ventilateur d'un système très ingénieux, qui distribue l'air dans les voitures. L'expérience dont nous venons de parler a été faite avec une locomotive ordinaire, mais lorsque

lion possèdera des machines spéciales, on assure pouvoir faire du 160 à l'heure, sinon plus.

Rendu Fou par la Chaleur

Le *Journal du Cher* rapporte qu'avant-hier matin, M. Louis-Henri Lacombe, âgé de trente-huit ans, minotier à Rodez, qui venait de Paris, se sentant indisposé, descendait à Vierzon.

Peu après son arrivée à l'hôtel où il s'était fait conduire, il fut pris d'un accès de folie causé par la chaleur.

Montant dans une des mansardes de l'hôtel, il se jeta par la fenêtre sur le trottoir. Fort heureusement, il tomba sur une table en tôle de la terrasse, et sa chute ayant été amortie, il ne se fit que quelques contusions sans gravité.

Il a été transporté à l'hospice où sa famille qui avait été prévenue, est venue le prendre hier pour le ramener en Aveyron.

La foudre et la sentinelle

La foudre vient de produire un accident bizarre et tel qu'on ne se souvient pas d'en avoir jamais enregistré.

Un jeune soldat du 27^e bataillon de chasseurs montait la garde au col de Soda, l'arme au pied. Tout à coup, un éclair fulgurant brilla, auquel succéda presque aussitôt un violent coup de tonnerre. La sentinelle lâchant son arme, tomba à la renverse en poussant un cri déchirant. Ses camarades s'empressèrent d'accourir. On releva le jeune soldat qui fut aussitôt transporté à l'hôpital de Roquebillère. Le fluide, attiré par la pointe de la baïonnette, avait frappé l'arme et glissait le long du métal avait brûlé assez profondément les pieds de la sentinelle. On espère que ce bizarre accident n'aura pas de suites graves.

Tirage d'obligations

Obligations de la Ville de Paris 1892

Le numéro 536,084 gagne 100,000 fr.
Le numéro 149,333 gagne 50,000 fr.
Les deux numéros 535,135, 285 559 gagnent chacun 10,000 fr.
Trente numéros sont remboursés chacun par 1,000 fr.

CAHORS

Legion d'honneur

Par décret du président de la République, en date du 17 juillet 1900, M. Andlauer, directeur de la culture et des magasins de tabacs à Cahors, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Arrivée des réservistes

Le lundi 27 août prochain, 1,275 réservistes arriveront à Cahors.

Ils devront être rendus avant midi à la caserne Bessières, où ils viennent accomplir au 7^e de ligne une période de 28 jours.

Ecole de santé militaire de Lyon

MM. Loygue et Arbouys, anciens élèves du Lycée Gambetta, étudiants en médecine viennent de subir avec succès les épreuves écrites pour l'école de santé militaire de Lyon.

Nos félicitations.

Collège des Jeunes Filles

Distribution des prix

Lundi matin, a eu lieu la distribution des prix aux élèves du Collège des Jeunes Filles.

Sous les grands arbres de la belle cour du Collège admirablement décorée de fleurs, de guirlandes, de drapeaux était réunie une foule nombreuse de parents et d'amis des élèves.

A 9 heures 1/2 aux sons de la Marseillaise jouée par la musique du 7^e de ligne M. Coste président de cette fête, prend place avec les autorités civiles et militaires sur l'estrade, et prononce le discours suivant :

Jeunes élèves,

Je ne m'attarderai pas à vous parler longuement, je comprends votre légitime impatience.

Vous avez hâte, n'est-ce pas, de recevoir ces couronnes si bien méritées, de les offrir à vos mères, et, par votre présence, de faire luire un nouveau rayon de joie au foyer familial.

Mais je me reprocherais de ne pas profiter du grand honneur qui m'est échu, en ce jour, pour vous féliciter de vos progrès et de vos succès pendant l'année scolaire écoulée ; pour remercier votre respectable Directrice et ses dignes auxiliaires de leur dévouement sans bornes dans l'accomplissement de la haute mission qui leur est dévolue.

Quelle mission en effet que la leur ! Meubler des notions nécessaires les jeunes intelligences ; donner un enseignement complet, proportionné aux transformations modernes, et diriger vers un but utile les rayons épars de nos facultés : quelle tâche ardue !

Ajoutez l'éducation des jeunes âmes, c'est-à-dire, la formation des habitudes morales, sous la direction de la conscience ; car c'est là évidemment un corollaire nécessaire. Donner en effet à la jeunesse de l'instruction, sans veiller parallèlement sur la conscience ; donner à un esprit une arme sans le prémunir contre l'abus de la volonté morale, ne serait-ce pas rompre l'équilibre nécessaire et vouer l'enfant à une chute inévitable, dangereuse à la fois pour lui-même et pour la société ?

Oui, tout en proclamant bien haut les bienfaits de la littérature et de la science, déclarons qu'ils ne suffisent pas aux intérêts essentiels d'un peuple ; l'éducation ne peut-être regardée comme indépendante de l'enseignement ; sinon la Société française se trouverait jetée dans une aventure qui pourrait bien être des plus périlleuses.

Aussi sans crainte d'être démenti, nous pouvons affirmer hautement devant vos familles que vous trouvez ici, jeunes élèves, avec les connaissances littéraires et scientifiques nécessaires à la femme française dans notre société contemporaine, le respect de vos croyances religieuses et le souci constant de la formation, de la conscience selon les règles de la plus irréprochable morale. — Ai-je besoin d'ajouter que, dans un avenir prochain, grâce aux sacrifices que la ville et le gouvernement de la République, toujours fidèle à sa haute mission, ne cessent de s'imposer, des constructions nouvelles, plus spacieuses, mieux agencées, seront mises à votre disposition et concourront encore à l'accroissement de votre bien-être et au développement de vos progrès.

Oublierai-je l'amour du travail qui est inculqué dans vos jeunes esprits à la fois par la leçon et par l'exemple. Oui, puissiez-vous en faire la douce expérience : comme c'est bon le travail pour chasser les rêveries inutiles, les tristesses énervantes, les désirs inquiets, comme c'est bon de se réfugier dans le travail qui donne l'apaisement et la sérénité.

Et puisque rien n'égale la puissance de l'exemple, laissez-moi vous présenter ici une douce et noble figure, dont les deuils récents de notre âge ont réveillé le culte dans les cœurs ; j'ai nommé l'illustre Vierge Lorraine, l'idéal impérissable de la patrie française.

Quelle explosion du sentiment patriotique son nom ne suscite-t-il pas encore parmi nous après plus de quatre siècles écoulés ! J'ajouterai quelle unanimité dans l'enthousiasme et dans la reconnaissance ! Or, jeunes élèves, Jeanne fut votre par l'origine et par l'éducation ; elle sera toujours pour la jeune fille le modèle parfait de la dignité de la vie, du travail, du patriotisme.

Pourquoi, à son exemple, aujourd'hui dans votre entourage, si restreint soit-il, demain dans la sphère plus étendue de votre activité et de votre influence morale, — pourquoi n'essayeriez-vous pas, comme elle, de servir de trait d'union entre les membres d'une même famille, ou d'une même cité, que divisent trop souvent de regrettables malentendus, afin que ceux qui s'accordent si bien à honorer la grande libératrice, pratiquent le conseil qu'elle répétait jadis :

« Plus d'Armagnacs, ni de Bourguignons ; rien que des Français. »

Une triple salve d'applaudissement accueillit les paroles éloquentes de M. le Maire.

Puis a lieu un charmant concert : un chœur de jeunes filles se fait entendre dans *Le Mois de Mai*, *La Chasse au Sanglier*, *L'Hirondelle* ; Mlle Charpentier d'une façon délicate a chanté *Hérodiade* et *Les Nouveaux-Nés*. Un grand succès lui a été fait.

M. Michel a eu également une part du succès obtenu par Mlle Charpentier dans les *Nouveaux-Nés*, gracieuse, douce composition, due au talent du sympathique chef de musique du 7^e.

Que l'auteur et l'interprète, reçoivent nos sincères félicitations.

Entre temps la musique du 7^e a joué les meilleurs morceaux de son répertoire.

Puis a eu lieu la distribution des prix.

Voici les élèves qui ont obtenu le plus de nomination.

Médemoiselles

Cinquième année : Souladié Aurelie, Rascalou Marthe, Lafage Henriette, Rey Hélène.

Quatrième année : Pradayrol Caroline, Bourthoumieux Marie-Louise, Massip Elvire, Pinsac Henriette.

Toisième année : Lapeyrie Blanche, Boudène Jeanne, Brégègère Marguerite, Bousquet Philomène, Lascourèges Thérèse, Teulet Céline, Roussel Henriette.

Deuxième année : Caussanel Angèle, Bergon Paule, Imbert Marguerite, Laval Marguerite, Labrande Rosa, Bourgoin Jeanne, Lagarde Yvonne, Foulquié Marie.

Première année : Molinié Léonie, Ambier Jeanne, Naves Laure, Balagayrie Marie-Louise.

1^{re} Classe primaire ; 1^{re} Division : Salomon Andrée, Delfan Thérèse, Pàrié Marcelle, Galtié Anna, Monteillet Berthe, Frécheville Antoinette. — *2^e division* : Alis Yvonne, Soulié Anna, Fournier Elisabeth, Loison Jeanne.

2^e Classe primaire ; 2^e division : Bourgoin Louise, Quercy Alice, Gachie Marcelle, Thubières Reine, Lescale Angèle. — *2^e division* : Rigal Marguerite, Gauthier Joséphine, Bonnet Laurence, Gachie Henriette.

Classe enfantine 1^{re} Division : Molinié Germaine, Dajean Raymonde, Blanc Julienne, Walter Madeleine, Bergues Jeanne.

— *2^e division* : Burban Camille, Dèzes Marie-Louise, Mas Fernande, Bro Angèle. — *3^e division* : Pezat Yvonne, Coueslant Noëlla, Cayrac Francine, Babec Jeanne.

A 11 h. 1/2, la cérémonie a pris fin au milieu de la joie générale des jeunes lauréates fières de leurs lauriers, heureuses d'être enfin libres pour deux mois.

Certificat d'études primaires

Canton sud de Cahors

Liste par ordre de mérite des candidats définitivement reçus :

Aspirants : Quercy, Hugonneng, Mergier, de l'école annexe ; Lacaze, de l'école d'Arcambal.

Aspirantes : Bérié, Bessières, Constans, Penet, Vialard, Soulié, Ladoux, Bousquet, Bonneville, Combarieu Gabrielle.

Ecoles diverses : Sadoul, Drouilles, Marabelle, Izard, Liauzut, Combarieu Angèle, Faurie.

Conseil d'arrondissement

Le Conseil d'arrondissement s'est réuni hier soir à la Préfecture.

Société des Sauveteurs

Dimanche, à 4 heures, ainsi que nous l'avions annoncé, a eu lieu au Vieux Palais de Justice, la fête organisée par la société des Sauveteurs du Lot.

M. Delport présidait entouré des notabilités civiles et militaires.

Les jeunes gymnastes ont fort intéressé les spectateurs par leurs brillants exercices.

Entre temps, l'*Avenir Cadurcien* et des membres de l'Orphéon se sont fait entendre.

Belle matinée : nos félicitations aux organisateurs.

Livret de Caisse d'épargne

La dame Marie Vidailac, demeurant à Labéraudie, a trouvé sur la voie publique, un livret de caisse d'épargne, au nom de Mme Vincent Joséphine, rue Turenne, 142, à Bordeaux.

On peut réclamer ce livret chez M. Fort, Boulevard Gambetta, 30.

Recette ruraliste

Par arrêté du ministre des finances M. Souladié, ancien conseiller municipal est nommé receveur ruraliste à Bretenoux.

La foire du 21 juillet

La foire du 21 juillet a été presque nulle. A peine si dix bœufs avait été amenés sur le foirail.

25 hectolitres de blé seulement étaient mis en vente.

La grande chaleur, les moissons ont été la cause du peu d'importance du marché.

Tribunal Correctionnel

Audience des flagrants délits

Le nommé Vidailac Casimir de Caylus, est condamné à 8 jours de prison pour outrages aux agents, ivresse, mendicité.

8 jours de prison également sont infligés au nommé Delprat Léopold, pour vagabondage, mendicité.

En outre, 5 francs d'amende pour ivresse.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 21 au 24 juillet 1900

Naissances

Bastit Georges-Robert, rue de la Liberté, 11.

Tocaven Henriette-Yvonne, rue du Pont-Neuf, 4.

Décès

Delmas Jeanne Gabrielle-Georgette, 2 mois, rue Sainte-Claire.

Doumergue Honoré filateur, célibataire, 58 ans, à l'hospice.

Salien Jérôme, cultivateur, 63 ans, à l'hospice.

Muller Louise, veuve Brugalières, 77 ans, à l'hospice.

Arrondissement de Cahors

DURAVEL. — Nous apprenons que le jeune Charles Valadié, fils de M. Valadié, receveur-buraliste et conseiller municipal républicain de Duravel, vient d'obtenir avec la mention assez-bonne, le certificat de capacité professionnelle délivré par l'Ecole nationale de Vierzon.

Nos félicitations.

St-MICHEL (Commune de Cours). — La récolte en blé et en paille ne sera pas la moitié de l'année dernière.

Les foins n'ont pas été abondants ; et la seconde coupe des sainfoins sera très mauvaise.

La température chaude que nous subissons en ce moment gêne beaucoup les tabacs, mais et pommes de terre.

L'état sanitaire de la population est presque mauvais.

BOULVÉ. — *Accident.* — Le sieur Dézoliés Frédéric, ayant passé la journée à Montcuq, voulut rentrer chez lui.

A cet effet, il alla prendre son cheval pour lui donner un peu d'avoine, et pour ce, le fit sortir de l'écurie.

A peine la bête était-elle dehors, qu'elle rompit la corde et partit au grand galop, traversant la ville, où elle pouvait occasionner de graves accidents.

Heureusement le gendarme Lascol se trouvant par là s'élança à la tête de l'animal qui parvint après de grands efforts à arrêter.

Arrondissement de Figeac

ROUQUEYROUX. — *Chevaux emballés.* —

« M. Vanel fils, voiturier de Lacapelle-Marival, se trouvait avec sa voiture attelée de deux forts chevaux devant la porte de Mlle Mages, lorsque le cheval de droite, pour se garantir des monches, fit un mouvement de tête ; dans ce mouvement, le crochet de la gourmette s'accrocha à une ficelle du trait. Le cheval se sentant ainsi tenu, faisant un mouvement très brusque, fit tourner la voiture du côté de Lacapelle ; en même temps, le limon cassa.

« Le bruit sans doute fait par le timon brisé battant les flancs des chevaux, recevant la voiture en pleins jarrets, leur fit prendre le mors aux dents et s'emballer dans la direction de Lacapelle.

« Une malle se trouvant sur le devant avec le conducteur empêchait ce dernier de sauter ; infailliblement, la voiture n'aurait pas tardé à verser, lorsque M. Théron, voyageur de commerce, qui se trouvait chez Mlle Mages, n'écouterant que son courage, s'élança à la poursuite des chevaux, et fut assez heureux pour saisir la bride de l'un d'eux, qu'il réussit à maîtriser après avoir été traîné sur un parcours de plus de cent cinquante mètres. Le conducteur a pu sauter alors et à eux deux, ils ont arrêté les deux chevaux et tout danger était conjuré.

« Tout se borne à quelques égratignures sans gravité qu'a reçues M. Théron aux mains, et à des dégâts matériels ».

VIAZAC. — *Frairie.* — C'est dimanche 29 juillet prochain que les jeunes gens de Viazac se proposent de célébrer la fête patronale avec un éclat tout particulier.

A cette occasion, la société de tir, l'Avenir de Viazac, donnera, avenue de la Gare, un concours de tir à la carabine Lebel. Il commencera à dix heures du matin ; huit primes de valeur seront accordées aux meilleurs tireurs, par ordre de mérite.

Non seulement les personnes étrangères à la commune seront admises à ce concours, mais le meilleur accueil leur est réservé.

COMIAC. — *Succès scolaires.* — Nous sommes heureux d'enregistrer de nouveaux progrès toujours croissants concernant notre école laïque de filles.

Quatre élèves, sur cinq présentées, viennent de subir avec succès les épreuves du certificat d'études avec de bons numéros.

Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats et à la dévouée directrice de l'école, Mme Bladonet.

SAINT-CÉRÉ — *Concours Festival.* — Programme du concours du 29 juillet :

Samedi de huit à dix heures du soir, réception des Sociétés musicales, défilé, salves d'artillerie, retraite aux flambeaux.

Dimanche à neuf heures du matin, concours de lectures à vue, orphéons, harmonies et fanfares, à l'école supérieure des garçons à deux heures de l'après-midi, défilé des Sociétés, tour de ville, à trois heures, concours d'exécution sur la place du Gravier ; à cinq heures, concours d'honneur. Pendant la journée, concours de tir à la carabine, bataille de confetti et de serpentins, organisée par une Société d'artistes de Cahors, chevaux de bois loterie, théâtre, fête foraine ; à neuf heures du soir, distributions des récompenses, concert par la musique d'honneur, illuminations, feu d'artifice, kermesse, bal populaire.

Lundi, continuation de la fête foraine et de concours de tir ; à deux heures de l'après-midi, sur la place Gambetta, tirage de la tombola, lots nombreux et beaux, prix du billet 25 c. ; à quatre heures courses grotesques, route d'Aynac, jeux divers dans les différents quartiers de la ville.

VIC-SUR-CÉRÉ. — *Couronnement de la Rosière.* — Dimanche prochain Vic célébrera la fête du couronnement de la rosière. Le programme des réjouissances organisées à cette occasion est si alléchant qu'il attirera une affluence considérable de promeneurs. A onze heures et demie du soir, un train supplémentaire partira de Vic pour Aurillac.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Distribution de Prix.* — Nous apprenons que la distribution solennelle des prix aux élèves des écoles communales laïques de Gourdon aura lieu samedi prochain 28 courant, à quatre heures du soir, sous la présidence de M. Colmet de Santerre, receveur particulier des finances, sous le préau de l'école des garçons, avenue de Sarlat.

SOULLAC. — *Nos écoles laïques.* — On nous écrit :

« Nous sommes heureux d'enregistrer les brillants succès remportés par notre école laïque de jeunes filles dans les divers examens de l'enseignement primaire.

« Ont obtenu le brevet élémentaire : Mlles Baldy, Darnal, Hébrard, Valadié et Vidalie.

« Un tel succès se passe de commentaires. »

Automobilisme. — Par suite des difficultés que présente pour une course de vitesse l'itinéraire Limoges-Brive-Souillac-Cahors, la commission d'organisation de la course Paris-Toulouse vient de modifier cet itinéraire et a décidé de suivre la route Limoges-Périgueux-Agen-Toulouse. Si toutefois la course a lieu, ce qui, paraît-il, ne serait pas sûr.

Encore les chauffards. — Le jour de la dernière foire, un propriétaire des environs conduisait paisiblement son cheval, lorsque l'animal effrayé par une automobile, s'est emballé et a renversé le conducteur qui s'est fait de graves contusions au corps et à la tête. Une enquête est ouverte.

SOULOMÈS. — *Fête patronale.* — La commune de Soulomès, a célébré dimanche sa fête patronale avec beaucoup d'entrain. Quoique la semaine ait été bien pénible à cause des moissons, la jeunesse avait oublié la fatigue, et s'en est donnée à cœur joie.

Le matin, une musique bien choisie, s'est promenée dans le bourg et les différentes rues, puis a eu lieu la distribution du gâteau traditionnel que l'on présente aux familles.

Les danses ont commencé à 4 heures à cause de la chaleur tropicale que nous subissons depuis quelques jours. Elles se continuèrent jusqu'à une heure très avancée de la nuit. L'on s'est séparé ensuite, se donnant rendez-vous pour à l'année prochaine. En somme belle fête.

Les moissons. — Depuis 8 jours les moissons sont commencées, et tout donne à croire qu'elles dureront encore quelques jours, car la main d'œuvre est de plus en plus rare.

Nos campagnes sont absolument désertes ; le petit cultivateur est obligé de faire sa besogne seul, ses ressources ne lui permettant pas de payer d'aides. Aussi le travail est des plus pénibles et n'avance guère.

Pourvu encore qu'on ait le temps de terminer avant que quelque orage éclate ! ce qui était fort à craindre ces jours-ci ; le vent soufflait avec violence ; de gros nuages noirs menaçaient notre canton.

Pour les récoltes déjà pas trop belles, il ne faudrait pas un pareil malheur ! Souhaitons qu'il n'en sera rien.

Tribunal de commerce de Cahors

Suivant son jugement en date du 20 juillet 1900 le Tribunal de commerce de Cahors a déclaré le sieur MONGE marchand forain demeurant à Prayssac en état de faillite.

En exécution des dispositions de l'article 462 du code de commerce, les créanciers du dit MONGE sont invités par M. le juge-commissaire de cette faillite à se rendre le jeudi deux août prochain, à 3 heures du soir, au Palais de Justice de Cahors, salle d'audience du Tribunal de Commerce pour être consultés sur la composition des créanciers présumés et donner un avis sur la nomination du syndic définitif et celle de contrôleurs.

Le Greffier
A. POULVEREL.

BULLETIN FINANCIER

Ce mouvement de reprise que nous avons signalé dans notre dernier bulletin s'est accentué sur nos rentes et sur les fonds d'Etat étrangers.

Ces affaires ont été un peu plus actives que pendant les dernières bourses, cependant la spéculation manque d'entrain.

Le 4 0/0 a passé de 92.82 à 99.92, le 3 1/4 0/0 clôture à 102.40 et l'amortissement à 99.05.

La Banque de France est à 4.005. Le Comptoir national d'escompte a passé de 572 à 595.

Le Crédit Foncier est formé à 665, le Crédit Lyonnais, en hausse de 2 fr. fait 1039 et la Société Générale 608.

Les Chemins français ont profité des meilleures allures du Marché. Le Lyon clôture à 1819 le Nord à 2292 et l'Orléans à 1707, Le Suez est à 3430.

L'Extérieure s'avance à 72.37, l'Italien à 91.65, les fonds Russes sont en hausse. Le 4 0/0 1891 est à 82.85 au lieu de 82, le Turc D. cote 22.57, et la Banque Ottomane 532.

Les obligations des chemins de fer du Nord de l'Espagne cotent 310.

La voiturette Gladiator

qui a pris les trois premières place dans la seule course qu'elle ait daigné disputer cette année comprend le moteur ASTER-GLADIATOR, type 3 chevaux, refroidissement par eau des pneumatiques Dunlop, en un mot les derniers perfectionnements. Et chose appréciable en ce temps où les constructeurs vous demandent 6 mois pour vous livrer une voiturette, la voiturette GLADIATOR est livrable de suite. Prix 3.500 fr. Voilà le véhicule rêvé par le médecin, le notaire, l'huissier, le curé, le vétérinaire, pour tous ceux en un mot qui doivent se déplacer tous les jours. En vente à l'Usine GLADIATOR au Près Saint-Gervais (Seine).

Dépôt de glace

Le dépôt de Glace de Cahors (Usine de Coty), sera tenu pour la vente au détail par M^{lle} Imbert dépositaire de journaux, Boulevard Gambetta.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oidium ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

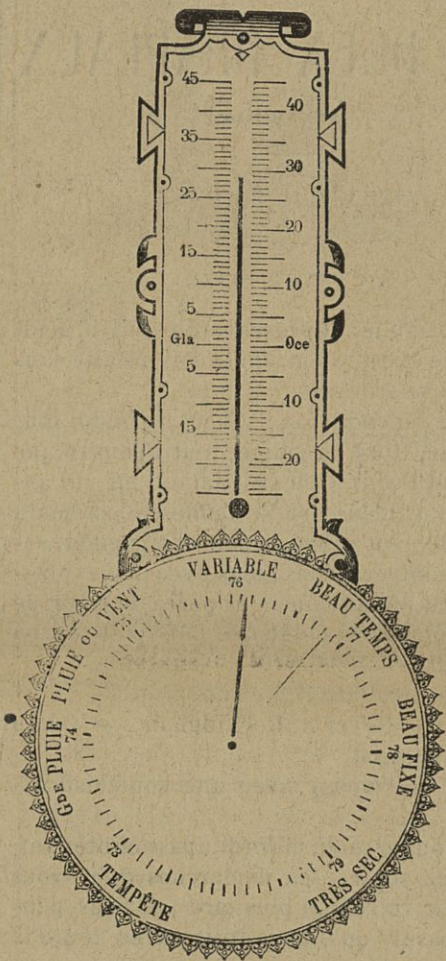
Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthraxose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRES, ingénieur, Agent général de la Compagnie.



Baro-Thermomètre.
Température minima du jour: 22.
Id. maxima de la veille: 34.5
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres: 0.



FEUILLETON DU « du Journal Lot 104 »

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XXIII

LES BONNES ŒUVRES DU DOCTEUR

Les deux femmes se regardaient, debout dans le crépuscule. Agnès avec des yeux suppliants ; Kate éperdue et ne sachant plus où elle était.

— La femme de mon frère ! répéta-t-elle. Vous Agnès Darling !

— Chère mademoiselle Danton ! ayez pitié de moi. Laissez-moi le voir !... Laissez-moi lui dire que je suis innocente et que je l'aime de tout mon cœur... Ne me chassez pas !... Ne me méprisez pas !... Je jure que je ne suis pas la créature qu'il me croit.

— Attendez, Agnès, dit Kate en repoussant sa main. Je suis si écrasée par cette révélation que je sais à peine où j'en suis. Dites-moi comment vous avez appris que mon frère était ici ? Le saviez-vous quand vous êtes venue ?

— Oh ! non. Je suis venue de New-York au Canada avec une dame, comme couturière, et lorsque je la quittai, je demeurai dans la Petite-Rue-Saint-Jacques. C'est là que vous m'avez trouvée, et je suis venue ici ne pensant

guère que je venais dans la même maison que mon mari.

— Comment avez-vous fait cette découverte ?... L'avez-vous vu ?...

— Oui, mademoiselle Danton. La nuit que vous étiez tous au bal, vous vous rappelez, je l'ai vu sur l'escalier, il rentrait dans sa chambre. Je crus alors que c'était un fantôme, et, comme vous savez, je m'évanouis. On envoya chercher le docteur Danton, qui me dit que je n'avais pas vu un spectre, mais Henry lui-même.

— Le docteur Danton ! s'écria Kate stupéfaite, comment le docteur aurait-il appris votre histoire ?

— Mais c'est lui qui... Oh ! je ne vous ai pas tout dit. Il me faut revenir à cette terrible nuit où mon cousin fut frappé. Comme je vous l'ai dit, la chambre était pleine de monde, parmi lequel un jeune homme, un docteur. Ce fut lui qui fit placer mon malheureux cousin sur le lit et qui examina la blessure, elle n'était pas mortelle.

Elle s'arrêta. Kate venait de jeter un cri et de s'accrocher à son bras.

— Pas mortelle ! murmura-t-elle. Agnès ! Agnès ! dites-moi qu'il n'est pas mort ?

— Dieu merci, il n'est pas mort. Il vit, grâce aux soins et à l'habileté du docteur Danton.

Kate joignit les mains dans une fervente action de grâces.

— Oh mon pauvre Henry ! s'écria-t-elle, si longtemps enfermé dans ces chambres, tandis que tu pouvais être libre ! Mais le châtement

était mérité, peut-être. Continuez, Agnès, dites-moi tout.

Les blessures n'étaient pas mortelles, mais il fallut beaucoup de soins. Le docteur fit l'extraction de la balle et resta avec le blessé toute la nuit. Je ne pus aider à rien. Je ne me rappelle rien de cette nuit ; rien de la quinzaine qui suivit. Je me retrouvai dans la chambre d'une voisine qui me dit que j'avais été très malade et que sans les bontés et les soins du docteur, je serais probablement morte. J'appris aussi que William vivait et se guérissait peu à peu et que le bon docteur avait pris une garde pour le soigner. Cette même après-midi je vis et causais longuement avec lui. Il me dit son nom, il m'apprit qu'il était revenu d'Allemagne, appelé par des affaires, et qu'il allait y retourner dans quelques jours. Il me dit encore qu'il avait des amis au Canada qu'il devait aller voir, mais cette malheureuse circonstance l'avait empêché. Il ne pouvait se décider à nous abandonner dans notre situation dangereuse et isolée et il ne voulait pas informer ses amis de sa visite en Amérique pour ne pas les offenser. Mlle Danton ! je ne saurais vous dire comme il a été bon et généreux ; il a quitté New-York la semaine suivante ! mais, avant son départ, il m'a forcée à accepter une somme suffisante pour six mois. Tant qu'il avait été près de moi, je ne m'étais pas sentie complètement désespérée ; mais lorsqu'il est parti, j'ai cru que mon cœur allait se briser. Dieu le récompense ! C'est l'homme le plus noble que j'ai jamais rencontré !

Le cœur de Kate répondit à cet éloge.

Ainsi c'était là l'homme qu'elle avait trait avec hauteur, peut-être avec dédain ; ce héros, cet homme noble, généreux.

— Vous avez raison, dit-elle, il est grand bon ! Mais après cela, qu'avez-vous fait Agnès ?

— Je renvoyai la garde et soigné William jusqu'à sa guérison complète. Alors il reprit ses occupations tandis que je reprenais triste et malade, mon ancienne existence. Je ne saurais vous exprimer combien j'étais malheureuse. Le mari que j'aimais était perdu pour moi. Il était parti me croyant coupable du plus grand des crimes, et je ne le reverrais jamais pour lui dire que j'étais innocente ! Cette pensée me broyait le cœur ; mais je continuais à vivre tout en priant Dieu de me faire mourir. Je vins ici et je rencontrais mon meilleur ami. Je vis Henry, ou plutôt son fantôme, comme je crus jusqu'au moment où je fus détrompée par le docteur. Il devina la vérité, et maintenant qu'il a vu Henry et qu'il est certain que c'est bien lui, il m'a dit de me confier à vous, mademoiselle Danton, je vous ai dit la vérité toute simple. J'ai été fidèle en pensées et en paroles à mon mari ; ne me renvoyez pas ; ne doutez pas de moi ! ne me méprisez pas.

Elle leva ses yeux pleins de larmes sur Kate, qui, elle aussi pleurait en serrant sur son cœur la pauvre suppliante.

— Vous méprisez, ma pauvre Agnès !... Vous me croyez donc bien misérable ! Non, je vous crois ; je vous aime, pauvre enfant au cœur brisé. Je ne vous renverrai pas.

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

DEUXIÈME PARTIE

X

LA PETITE REINE

Il avait oublié la présence du juif il avait tout oublié excepté son ami et l'extrémité dans laquelle il se trouvait.

Cecil ne répondit pas ; s'il eût répondu, tout le courage, tout le calme, tout l'empire que l'orgueil et l'éducation suscitaient en lui auraient été vaincus par la faiblesse ; sa main serra fortement celle de son compagnon, ses yeux rencontrèrent les siens avec une expression de reconnaissance qui perça le cœur de l'autre comme un poignard, puis il se tourna vers le juif avec une sérénité hautaine.

— Monsieur Baroni, je suis prêt.

— Attends ! s'écria Rockingham. — Où tu vas, je vais aussi.

Le juif s'interposa avec une courtoisie affectée.

— Pardonnez-moi, milord... pas maintenant. Vous ferez toutes les démarches qu'il vous plaira pour votre ami plus tard ; et vous pouvez être assuré qu'il sera traité avec toute la délicatesse compatible avec sa position, mais

vous ne pouvez l'accompagner à présent. Je compte sur sa parole pour venir avec moi tranquillement ; mais je ne le regarde plus, et il faut bien vous en souvenir, comme le fils du vicomte de Royallieu, comme l'honorable Bertie Cecil, des Horse-Guards, comme l'ami d'une personne aussi distinguée que vous... mais tout simplement comme un faussaire arrêté.

Baroni n'avait pu se refuser cette dernière piqûre de sa vengeance ; cependant, en voyant les visages des hommes auxquels il venait de lancer cette insulte, il se dit aussitôt qu'il pourrait bien payer sa témérité de sa vie.

Il mit la main devant ses yeux par un mouvement prompt et involontaire, comme un homme qui se gare d'un coup.

— Messieurs, — et ses dents claquaient pendant qu'il parlait, — un seul signe de violence et j'ai recours à la force légale.

Cecil saisit le bras déjà levé du Séraphin et l'arrêta.

Ses dents à lui étaient serrées, scellées ensemble, et une vive rougeur avait remplacé la pâleur livide de son visage.

— Nous nous dégradons en résistant. Laissez-moi partir... Ces gens-là feront ce qu'ils voudront. Mon jugement peut attendre, ainsi que ma justification. Un mot seulement : prends le Roi et garde-le pour l'amour de moi.

Une minute après, la porte était refermée ; Cecil était parti pour suivre sa destinée, et le Séraphin, ne le voyant plus, baissa la tête, appuya son bras sur la table de marbre et, pour la première fois de sa vie, il sentit des

larmes brûlantes couler sur son visage ; il était dompté et abattu comme une femme après un violent accès de colère... il eût préféré mille fois voir déposer son ami dans sa tombe que de le voir vivre pour en arriver là.

Cecil sortit lentement avec son accusateur.

Les yeux vifs et perçants du juif le surveillaient avec vigilance ; sur un simple signe, la moindre tentative pour lui échapper aurait été prévue par lui en un instant avec une habileté préméditée.

Il l'examina et s'aperçut que son prisonnier n'avait aucune idée de fuite dans l'esprit.

Cecil s'était rendu et acceptait son sort ; il ne blâmait pas Baroni, et c'est à peine s'il gardait le souvenir de sa présence.

L'Israélite ne se présentait pas à lui sous les mêmes couleurs qu'aux yeux de Rockingham, qui ne voyait l'affaire qu'à sa surface ; Baroni n'était pour lui que l'agent d'une honte inévitable, d'une destinée désolante qui l'entourait, l'enserrait étroitement dans la toile de ses fautes passées ; il n'était rien de plus que l'exécuteur irresponsable de ce qui, pour le juif, était une juste sentence. Il ne condamnait en rien son accusateur ; pas plus que la conscience d'un homme coupable ne peut condamner ni ceux qui découvrent sa culpabilité, ni les instruments de son châtement.

Était-il coupable ?

Tous les juges auraient pu dire qu'il avouait sa culpabilité lorsqu'il descendait l'escalier et traversa le vestibule avec cette résignation morne, cette expression sombre et rigide, et cet air d'hébêtement dans ses yeux noirs, pro-

fonds, lumineux, que les femmes aimaient tant pour leur éclat, leur langueur, et la douceur de leur sourire.

Ils furent bientôt dans la rue et ils marchèrent dans l'air pur du soir sans être remarqués.

Bertie s'était engagé à suivre l'escompteur de billets sans opposer de résistance, et il n'avait pas la moindre envie de manquer à sa parole ; il s'était soumis à cette inévitable destinée qui était tombée sur lui, et son caractère et son éducation le portaient à l'impassibilité, quoiqu'il n'acceptât aucune des doctrines du fatalisme suprême.

Il y avait des voitures arrêtées devant l'hôtel, attendant ceux qui allaient au bal, au théâtre, au dîner d'un archiduc, à la réception d'une princesse ; il considéra avec un sentiment vague, bizarre, immatériel... toutes ces choses de la vie dont il était alors privé à jamais.

La brillante marée de l'existence à Bade montait et suivait son cours et lui s'en allait, accusé de félonie, flétri, hors la loi, déshonoré en tous lieux, du monde où il avait été choyé et qu'il avait charmé si longtemps.

Ce soir, à cette heure, il devait assister avec tout ce qu'il y avait de plus élevé, de plus brillant et de plus spirituel en Europe au banquet d'un prince... et il s'en allait à côté de son geôlier comme un criminel avéré.

Une fois en plein air, l'Hébreu lui posa la main sur le bras : il tressaillait... c'était le premier signe que sa liberté était perdue !

(A suivre.)

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Le service d'été que la Compagnie d'Orléans a inauguré le 8 juin courant comporte les améliorations suivantes concernant notre légion :

Le train venant de Paris qui arrivait à Cahors à 9 h. 45 matin y arrive à 9 h. 32 et à Montauban à 11 h. 19 où il correspond avec un train se dirigeant sur Toulouse.

Un nouveau train rapide part de Toulouse à 1 h. soir et de Cahors à 2 h. 50 soir pour arriver à Paris à 11 h. 57 du soir.

Les voyageurs de 2^e et 3^e classes pour Cahors sont admis à Paris dans le train rapide partant de Paris pour Toulouse à 9 h. 5 soir et qui arrive à Cahors à 6 h. 55. du matin.

Le train qui a lieu les jours de foire à Montauban et qui part de cette gare, à 7 h. 32 soir pour arriver à Cahors à 9 h. 20 soir aura lieu tous les jours et sera prolongé entre Cahors et Brive. Départ de Cahors à 10 h. 38 soir, arrivée à Brive à 11 h. 48 soir pour correspondre avec un train se dirigeant sur Paris.

Le train omnibus qui partait de Périgueux à 5 h. 30 du matin en part à 5 h. et correspond à Libos avec le train arrivant à Cahors à 9 h. 25 matin.

Le train partant de Cahors à 6 h. 30 soir correspond à Libos avec un train venant d'Agen et se dirigeant sur Périgueux.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Margue-

rite), Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Cha-teaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Transport des Instruments agricoles

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans vient de soumettre à l'homologation ministérielle la proposition d'inscrire dans ses tarifs les dispositions ci-après, relatives aux prix de transport des instruments agricoles.

D'une gare quelconque à une gare quelconque du réseau.

TAXES PAR TONNES DES BARÈMES CI-APRÈS

1^o Par expédition de 500 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 100 kilom., par kilom.....	0 ^r 14
De 101 à 200 — — — — en sus	0 13
De 201 à 300 — — — — — — — —	0 11
De 301 à 600 — — — — — — — —	0 08
De 601 à 700 — — — — — — — —	0 07
De 701 à 800 — — — — — — — —	0 05
De 801 à 1000 — — — — — — — —	0 04
Au delà de 1000 — — — — — — — —	0 03

2^o Par wagon d'au moins 4,000 kilogrammes ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 100 kilom., par kilom.....	0 ^r 11
De 101 à 200 — — — — — — — — en sus	0 09
De 201 à 500 — — — — — — — — — —	0 08
De 501 à 600 — — — — — — — — — —	0 06
De 601 à 700 — — — — — — — — — —	0 05
De 701 à 900 — — — — — — — — — —	0 03
Au delà de 900 — — — — — — — — — —	0 02

Les Batteuses, Faucheuses. Locomobiles, Machines à battre, Moissonneuses, Presses à fourrages, Pressoirs et Semoirs, non emballés, envoyés en location ou en réparation bénéficieront, au retour, d'une réduction de 50 0/0 sur les prix des barèmes ci-dessus, lorsque le retour aura lieu dans les six mois qui suivront la date de l'expédition.

D'une gare quelconque du réseau à Berdeaux-Bastide ou St-Jean, Nantes et Saint-Nazaire.

TAXES PAR TONNE DES BARÈMES CI-APRÈS

1^o Par expédition de 500 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 150 kilom., par kilom.....	0 ^r 08
De 151 à 200 — — — — — — — — en sus	0 07
De 201 à 500 — — — — — — — — — —	0 04
De 501 à 800 — — — — — — — — — —	0 025
Au delà de 800 — — — — — — — — — —	0 01

2^o Par wagon chargé d'au moins 4,000 kilogrammes ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 50 kilom., par kilom.....	0 ^r 085
De 51 à 200 — — — — — — — — en sus	0 06
De 201 à 300 — — — — — — — — — —	0 03
De 301 à 400 — — — — — — — — — —	0 04
De 401 à 500 — — — — — — — — — —	0 03
De 501 à 700 — — — — — — — — — —	0 05
Au delà de 700 — — — — — — — — — —	0 011

Ces barèmes ne comprennent pas les frais accessoires de manutention.

Les prix des barèmes sont majorables pour les colis pesant isolément plus de 10,000 kilogrammes.

En vue de faciliter la visite de l'Exposition Universelle de 1900, la Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public que les billets d'aller et retour ordinaires délivrés pour Paris, de toute gare ou station du réseau situées à 100 kilomètres au moins

de la gare de Paris-Austerlitz, auront leur durée de validité doublée.

Cette validité exceptionnelle pourra être prolongée dans les conditions ci-après :

- Pour les billets valables :
- 6 ou 8 jours, faculté de prolongation de 2 fois 2 jours.
 - 10 ou 12 jours, faculté de prolongation de 2 fois 3 jours.
 - 14 ou 16 jours, faculté de prolongation de 2 fois 4 jours.
 - 18 ou 20 jours, faculté de prolongation de 2 fois 5 jours.
- moynant paiement pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Étude de M^e CAPLAIN Albert

Docteur en droit, Avoué à Compiègne, rue des Minimes, numéro 15, Successeur de M^e Battelier et Scossa

DIVORCE

EXTRAIT PRESCRIT PAR LA LOI

D'un jugement par défaut rendu par le tribunal civil de Compiègne le sept mars mil neuf cent, enregistré et signifié et aujourd'hui définitif.

Entre Madame Jeanne-Alice Vialet, épouse de Monsieur Henri-Alexandre-Bertrand, lieutenant ci-devant au 54^e ré-

giment d'infanterie, domicilié à Compiègne, rue de Clomart, n^o 39, actuellement au 7^e régiment d'infanterie en garnison à Cahors, demeurant ladite dame à Tonnerre (Yonne) chez M. Rousset, son oncle, propriétaire et ancien adjoint.

Et Monsieur Henri-Alexandre Bertrand, lieutenant ci-devant au 54^e régiment d'infanterie en garnison à Compiègne, y demeurant rue de Clomart, n^o 39 et actuellement au 7^e régiment d'infanterie en garnison à Cahors, demeurant en ladite ville

Il appert Que le divorce a été prononcé d'entre les époux Bertrand-Vialet à la requête et au profit de la femme.

Certifié sincère et véritable par l'avoué soussigné ayant occupé pour Madame Bertrand, née Vialet, dans ladite instance. Compiègne, le treize juillet mil neuf cent.

Pour extrait : Signé : CAPLAIN.

A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!
GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures, maux de la peau, plaies de toutes natures. Réparation exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 3 fr. 50 avec l'indication de date et des contre-indications. — Exp. en France par le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi capoteur J. B. A. T. connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

EAUX MINÉRALES DE CRANSAC (AVEYRON)

Établissement de Bains, Bains russes, Douches et Hydrothérapie de 1^{er} Ordre

Sources ROQUES, seules approuvées par l'Académie de Médecine (Décret Ministériel, 29 juin 1893)

(Eaux calcaréo-sulfatées-magnésiennes, chlorurées) purgatives, diurétiques, dépuratives. Souveraines dans les affections du foie, des reins et du tube digestif. Efficaces dans les cas de fièvres rebelles, paludéennes, intermittentes contractées aux colonies.

ÉTUVES NATURELLES, seules en Europe, alimentées par les émanations caloriques et sulfureuses de la montagne embrasée.

Incomparables, combinées avec les eaux en boisson, dans le traitement du rhumatisme de toute sorte, névralgies, goutte, etc.

Hôtel thermal (HOTEL ROQUES), dans le parc des sources, table d'hôte depuis 4 francs par jour chambre comprise, casino-théâtre, promenades, excursions.

Expéditions toute l'année par caisse, 60 centimes le litre, en bonbonne, 40 centimes. — L. ROQUES, Directeur.

SAISON 1^{er} JUILLET 30 SEPTEMBRE